

# **Oui à la revalorisation des pensions et retraites Non à l'allongement de la durée des cotisations Stop à la casse de nos retraites**

- *A quel âge partirais-je en retraite ?*
- *Quel sera le montant de ma pension ?*
- *Quel financement pour y parvenir ?*

*Autant de questions que les salariés se posent.*

Une nouvelle phase de discussions s'ouvre jusqu'en mai

Le gouvernement confirme son orientation (loi Fillon) et veut imposer (dans le public comme dans le privé) 41 ans de durée de cotisations tout en poursuivant la baisse du niveau des pensions.

Cette orientation ne répond en rien aux mesures nécessaires pour garantir et pérenniser le régime général des retraites.

Développer l'emploi stable à temps plein, augmenter les salaires, sont des réponses aux exigences de nouveaux financements du régime de retraite par répartition.

La meilleure façon d'aborder de telles échéances est de faire entendre dès à présent les revendications de tous, actifs et retraités.

Les organisations syndicales CGT, FSU, Solidaires, UNEF d'Ile-de-France appellent l'ensemble des salariés du Public comme du Privé, des jeunes aux retraités, chômeurs, à se mobiliser et à participer massivement à la journée nationale d'action pour la défense et l'amélioration des retraites.

- *Pour le droit à la retraite pour tous dès 60 ans.*
- *Pour un niveau de pension qui garantisse un bon niveau de vie.*
- *Pour un financement par répartition assurant un régime des retraites solidaire et pérenne.*

**Le 29 mars, la CGT, la FSU, Solidaires,  
l'UNEF, vous appellent à manifester,  
Tous ensemble Actifs, Retraités,  
Sans emplois,  
dans le Privé comme dans le Public  
Pour la défense des retraites à  
14 heures 30 de la Nation à Bastille**